

Comptes annuels

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME



A.D.V.

La Maladrie
51150 BISSEUIL
Tél. 03 26 52 33 44
Fax. 03 26 58 94 00
APE : 0121Z -
Siret : 38373297100023

**forvis
mazars**

FORVIS MAZARS

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
37 Rue René Cassin

51430 Bezannes

Tél : 03.26.79.75.00

Fax : 03.26.79.74.74

Courriel : reims@forvismazars.com

Web : www.mazars.fr

 Sommaire

Etats de synthèse	3
Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	9
Règles et méthodes comptables	10
Notes sur le bilan	12
Notes sur le compte de résultat	20

Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 567 950	86 300	3 481 650	3 512 728
Constructions	71 576	43 553	28 023	170 813
Installations techniques, matériel et outillage industriels	462 417	459 358	3 060	629
Autres immobilisations corporelles	123 576	119 374	4 203	8 734
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	5		5	5
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	22 088		22 088	22 088
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 247 612	708 584	3 539 027	3 714 996
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	52 084		52 084	55 151
Produits intermédiaires et finis	614 054		614 054	1 141 054
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 538		1 538	2 351
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	804 915		804 915	724 677
Autres créances	22 158		22 158	37 928
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 159 161		1 159 161	487 547
Charges constatées d'avance (3)	27 130		27 130	865
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 681 039		2 681 039	2 449 574
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 928 651	708 584	6 220 067	6 164 570
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2024	31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	196 348	196 348
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	105 452	105 452
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	19 635	19 635
Réserves statutaires ou contractuelles	4 131 802	3 917 946
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	273 025	316 656
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 726 261	4 556 037
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 280 101	1 335 607
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	78 147	173 426
Dettes fiscales et sociales	135 558	98 780
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		720
TOTAL DETTES	1 493 805	1 608 533
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 220 067	6 164 570
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 123 516	1 188 953
(1) Dont à moins d'un an (a)	370 289	419 581
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : A.D.V.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 6 220 067 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 273 025 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus de la valorisation des stocks.

Les travaux encours ou avances aux cultures sont valorisés par application :

- de la méthode des coûts de production réels (R1 et R2) comprenant les consommations, les charges indirectes de production, les avantages des biens concourant à la production.
- ou de la méthode d'évaluation mixte avec deux variantes (M1 et M2), reposant sur l'évaluation forfaitaire de certains frais.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou de la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	3 594 650		26 700	3 567 950
- Constructions sur sol propre	311 876		240 300	71 576
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	469 940	3 423	10 946	462 417
- Installations générales, agencements aménagements divers	17 310			17 310
- Matériel de transport	114 436		12 390	102 046
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 220			4 220
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 512 432	3 423	290 336	4 225 519
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	5			5
- Autres titres immobilisés	22 088			22 088
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	22 092			22 092
ACTIF IMMOBILISE	4 534 524	3 423	290 336	4 247 612

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		3 423		3 423
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		3 423		3 423
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		290 336		290 336
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		290 336		290 336

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	81 921	4 378		86 300
- Constructions sur sol propre	141 063	9 362	106 872	43 553
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	469 312	992	10 946	459 358
- Installations générales, agencements aménagements divers	16 741	330		17 071
- Matériel de transport	106 271	4 201	12 390	98 082
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 220			4 220
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	819 528	19 264	130 208	708 584
ACTIF IMMOBILISE	819 528	19 264	130 208	708 584

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 854 202 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif circulant :	854 202	854 202	
Créances Clients et Comptes rattachés	804 915	804 915	
Autres	22 158	22 158	
Charges constatées d'avance	27 130	27 130	
Total	854 202	854 202	

Produits à recevoir

	Montant
BANQUE - INTERETS COURUS A RECEVOIR	3 928
Total	3 928

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 196 348,00 Euro décomposé en 514 titres d'une valeur nominale de 382,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	514	382,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	514	382,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 19/06/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	316 656
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	316 656
Affectations aux réserves	213 856
Distributions	102 800
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	316 656

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Capital	196 348				196 348
Primes d'émission Ecart de réévaluation	105 452				105 452
Réserve légale	19 635				19 635
Réserves générales Réserves réglementées	3 917 946	213 856			4 131 802
Report à Nouveau Résultat de l'exercice	316 656	-316 656	273 025		273 025
Dividendes		102 800			
Subvention d'investissement Provisions réglementées					
Total Capitaux Propres	4 556 037		273 025		4 726 261

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 493 805 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 280 101	156 585	598 490	525 026
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	78 147	78 147		
Dettes fiscales et sociales	135 558	135 558		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	1 493 805	370 289	598 490	525 026
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	55 781			
(**) Dont envers Groupe et associés	10 247			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	15 395
ASSOCIES - INTERETS COURUS	975
DETTE PROVIS. PR CONGES A PAYER	12 629
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	4 068
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	1 266
Total	34 332

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	27 130		
Total	27 130		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2024
Ventes de raisins	355 403
Ventes de bouteilles	950 000
Prestations de services	35 985
TOTAL	1 341 388

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Les charges exceptionnelles de l'exercice sont liées à l'indexation de la rente viagère sur l'achat des vignes.

A.D.V.
Société par actions simplifiée au capital de 196 348 euros
Siège social : La Maladrie - BISSEUIL - 51150 AY CHAMPAGNE
383 732 971 RCS REIMS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 273 024,54 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	273 024,54 euros
A titre de dividendes	102 800,00 euros
Soit 200 euros par action	
Le solde	170 224,54 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 4 302 026,35 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 4 000,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 98 800,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.



L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

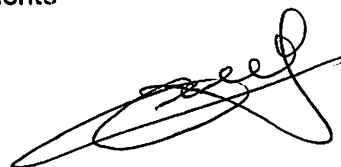
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Alain DEMILLY
Représentant de la société LE CHENE
Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Alain Demilly', written over a horizontal line.